DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

PROCLAMATION

DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Paris, le 29 Ventôse, l'an 4 de la République Française, une et indivisible.

FRANÇAIS!

Vos législateurs viennent de créer un nouveau signe monétaire, basé tout à la fois sur la justice & sur la nécessité impérieuse de pourvoir aux besoins immenses de l'État. Ils ont su concilier l'intérêt de la République avec celui des particuliers, ou plutôt, c'est dans cet intérêt particulier même qu'ils ont trouvé des ressources nouvelles & abondantes pour le gouvernement; & tels seront toujours les calculs de la vraie, de la seule politique. Enfin, après une guerre si terrible, après tant de secousses violentes, la Nation se trouve tout-à-coup reportée, par la création des Mandats

19 III 96

territoriaux, au même état de fortune & de moyens qu'elle eut dans les premiers temps de la révolution. Pour faire fructifier ces moyens, pour recouvrer le même degré d'opulence & de ſplendeur, il ne faut que la même latitude de confiance envers les repréſentans de la Nation, la même obéiſſance aux lois, la même union fraternelle entre les citoyens que celles qui régnaient alors.

Votre ſort, ô FRANÇAIS, eſt donc entièrement dans vos mains : que la loi ſur les Mandats territoriaux ſoit fidellement obſervée, & la France ſort de ſa révolution, heureuſe & triomphante ; que cette loi ſoit mépriſée, & un profond abîme ſe creuſe ſous nos pas.

Les Mandats territoriaux ont un précieux avantage que n'avaient point les aſſignats, & dont le défaut a cauſé la chute de ceux-ci. Cet avantage eſt la faculté attribuée au Mandat de pouvoir être réaliſé à tout inſtant, ſans concurrence, ſans entraves, ſans enchères, par l'appréhenſion immédiate & inconteſtable du domaine national, ſur lequel le porteur

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

aura fixé ſon choix, dans toute l'étendue de la République. C'eſt une banque territoriale, dont le fond eſt notoire, dont les billets ſont échangeables à bureau ouvert, & dont la garantie eſt fortifiée par l'autorité de la loi, qui leur donne cours forcé de monnaie. Il a ſallu prévenir ainſi les criminels efforts de l'agiotage & de la malveillance, qui, ſans ceſſe attachés à convertir en poiſon les remèdes les plus ſalutaires, n'auraient pas manqué d'avilir & d'accaparer ces nouveaux ſignes, avant que la maſſe des citoyens eût pu être éclairée ſur leur valeur effective.

Lorſque, par ſa cupidité ſordide, l'agioteur déprécie d'un ſol un billet de cent francs, ce n'eſt pas ſeulement un ſol qu'il a dérobé à la foi publique, c'eſt pour le tréſor national autant de ſols perdus qu'il y a de fois cent francs dans ce tréſor; c'eſt une ſomme immenſe qu'il a anéantie dans les caiſſes publiques & dans les mains de tous les porteurs de billets; il a ruiné ſes concitoyens, il a aſſaſſiné ſa patrie, & ce n'eſt point par l'exiguité de ſon vol en lui-même, qu'il faut meſurer ſon crime, mais par

l'énormité des malheurs qu'il entraîne; & jamais il ne fut plus évidemment vrai que le ſalut d'une nation entière peut réſider & réſide en effet dans la probité inviolable de tous les membres qui la compoſent.

Oui, les mœurs, oui, l'obéiſſance aux lois, chaque jour, FRANÇAIS, doit vous en convaincre, ſont la ſauve-garde des pays libres. La moindre atteinte qui leur eſt portée, ébranle l'état juſque dans ſes fondemens. Tous les maux nâquirent de nos diſſentions, de l'eſprit de rapacité, de l'abandon des travaux, de la réſiſtance à payer les contributions, de l'aviliſſement de la monnaie nationale. Ces maux ne peuvent être guéris aujourd'hui que par le régime contraire, par l'eſtime réciproque des citoyens, par leur empreſſement à s'acquitter envers le tréſor public, par la reſtauration de l'induſtrie, par le maintien rigoureux de la valeur intégrale & ſans la moindre altération des ſignes monétaires établis par le légiſlateur.

Le Directoire Exécutif ſaura déployer dans cette importante occaſion toute l'étendue du pouvoir dépoſé en ſes mains; il ſaura faire reſpecter la volonté

nationale exprimée par l'organe des Repréſentans du Peuple.

C'eſt à vous, Citoyens probes, amis de la ſageſſe & de la liberté, immenſe majorité des Français, c'eſt à vous qu'il appartient de ſeconder les efforts du Gouvernement : formez une ſainte ligue pour défendre l'édifice conſtitutionnel, qui aujourd'hui repoſe ſur le ſuccès des Mandats ; repouſſez ceux qui vous flattent pour vous attirer dans d'affreux précipices ; vous ne pouvez vous ſauver que par d'auſtères vérités. Qu'ont opéré pour votre bonheur, ceux qui ont travaillé juſqu'ici à vous démoraliſer, ceux qui n'ont fait qu'irriter alternativement & careſſer vos paſſions, ceux qui ont attiſé parmi vous les haines & formé des partis ? Qu'ont-ils fait autre choſe que favoriſer vos ennemis du dehors, qui depuis ſi longtemps vous euſſent demandé la paix, s'ils ne fuſſent parvenus à vous mettre aux priſes les uns avec les autres, à vous faire déchirer vos entrailles de vos propres mains ?

C'eſt contre ces ennemis du dehors qu'il faut éveiller les vengeances ; couvrez d'indignation & de mépris leurs avocats éternels, ces lâches écrivains qui ne

ſavent s'appitoyer que ſur les traîtres, qui n'ont jamais à préſenter que des tableaux hideux, qui ne ſaiſiſſent de chaque objet que ce qui peut attriſter les Citoyens, les diviſer, les diffamer : il eſt temps que chacun de nous s'énorgueilliſſe d'être Français. Q'importent à la gloire nationale, les crimes de quelques malheureux que la nature, dans ſes écarts, a jetés ſur la terre des hommes libres ? Voyez la révolution des mêmes yeux que la poſtérité la verra, des mêmes yeux qu'ont pour elle les étrangers même que vous combattez ; reprenez cette énergique fierté qui enchaîna la victoire, ſongez à vos triomphes, & qu'ils ſoient le gage de triomphes nouveaux.

FRANÇAIS, pénétrez-vous de cette grande vérité ; c'eſt que le ſalut de tous, le ſalut de chacun de vous eſt dans la rigide exécution de la Loi ſur les Mandats territoriaux. Déjà les heureux effets de leur création ſont reſſentis par les porteurs même des aſſignats qui remontent rapidement, quoiqu'on ait prétendu que le nouveau papier dût achever de les anéantir.

Qu'aucune infraction ne ſoit donc faite à cette loi, & bientôt une roſée bienfaiſante vivifiera le ſol heureux que nous adjugea la Nature la France

sortira de sa déplorable langueur, l'agiotage dévorant cessera d'exercer ses ravages; l'activité du commerce & des arts renaîtra, les routes & les canaux seront tirés de leurs ruines; les fonctionnaires publics seront indemnisés de leurs pénibles travaux; les longues souffrances des créanciers & des pensionnaires de l'État seront allégées; le sort douloureux de nos intrépides frères d'armes sera enfin amélioré, & la félicité nationale, qu'un esprit de vertige avait cru pouvoir séparer de l'honnêteté publique & des vertus sociales, reprendra vie dans ces sources immortelles & fécondes de toute prospérité.

Pour Expédition conforme :

Le Tourneur

Président.

Par le Directoire Exécutif,

Le secrétaire-général.

Lagarde

DE L'IMPRIMERIE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.